

**RÉGIONALISATION DES  
APPUI À L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR EN AFRIQUE  
CENTRALE**

# Dans le cadre des DSRP et DSCE, l'enseignement supérieur a reçu pour mission :

la formation du capital humain dans le but :

- ✓ d'intégrer véritablement le Cameroun dans l'économie de la connaissance
- ✓ d'assurer à l'économie une croissance économique durable

# L'accomplissement de cette mission est cependant confrontée aux problèmes structurels suivants :

1. l'inadéquation entre les flux entrants d'étudiants en moyenne (50 000 étudiants/an), les infrastructures, les équipements disponibles et les enseignants (2800-3200)
2. la structure déséquilibrée des effectifs plus de 90% d'étudiants sont inscrits dans les filières générales sans réels débouchés (lettres, droit, sciences politiques, économie)
3. le taux d'échec élevé au premier cycle universitaire. Il se monte en moyenne à 35%
4. la faible insertion professionnelle des diplômés : 03 ans après leur sortie, en moyenne 25 %(\*) d'entre- eux sont au chômage

(\*) Ce taux est plus élevé pour les diplômés des facultés de Lettres, Droit et Economie

5. la faible lisibilité et visibilité de la recherche universitaire ; fragmentée, marginalisée par rapport aux grands réseaux et peu arrimée, à la fois, aux stratégies nationales de développement et aux attentes des milieux socioprofessionnels.
6. le déséquilibre du financement et la forte dépendance aux seules ressources budgétaires publiques (actuellement 95% des ressources des universités publiques proviennent de l'Etat)

# Compte tenu de ce qui précède, le système d'enseignement supérieur apparaît :

- ✓ inefficace et peu pertinent
- ✓ peu compétitif et ouvert à l'extérieur

**Malgré ces handicaps structurels, paradoxalement, le gouvernement lui demande à l'enseignement supérieur :**

- de former en quantité, à partir d'une offre fortement diversifiée (publique et privée) des personnels hautement qualifiés et susceptibles de devenir, plus tard, des travailleurs de la connaissance

- ✓ d'assurer et faciliter le passage de la recherche à l'innovation, étant entendu que l'enseignement supérieur fait partie du triangle magique de la croissance (université/industrie/entreprise) est de conférer à l'enseignement supérieur le rôle de pivot ou de levier essentiel pour l'amélioration des performances de l'économie.

## **Deux initiatives fortes ont été engagées :**

- ✓ **l'élaboration et l'opérationnalisation de la Stratégie du secteur de l'éducation (2005) et de la Nouvelle Gouvernance Universitaire (2008-2011).**

# La stratégie Sectorielle

se décline en 04 axes :

1. l'amélioration de l'accès et de l'équité
2. l'accroissement de l'efficacité et de la pertinence
3. Le renforcement de la régionalisation et du partenariat
4. L'amélioration de la gouvernance

# **A la faveur de l'opérationnalisation de la Stratégie, les actions prioritaires suivantes ont été retenues :**

- ✓ **le renforcement de la gouvernance du système de l'enseignement supérieur traduit par la mise en œuvre d'un système de pilotage (élaboration d'un modèle de simulation) l'octroi d'une autonomie quasi-totale aux institutions universitaires**
- ✓ **la restructuration de la recherche universitaire traduite par de nouvelles orientations :**



1. la restructuration des écoles doctorales et l'arrimage de leur thématique de recherche aux problématiques retenues dans le DSCE
2. la mutualisation des ressources dans des pôles d'excellence universitaires en création (ZFU)
3. la mise en place d'un fonds d'appui à la modernisation de la recherche universitaire (4,9 millions FCFA) et sa mutation prochaine en Agence de moyens
4. le soutien accru à la recherche technologique
5. la mise en place du projet « Technologies essentielles »
6. l'arrimage des universités aux grands réseaux et l'opérationnalisation du RIC (03 universités sur 07)

## ✓ La professionnalisation des formations et la densification de la carte universitaire, par :

- la professionnalisation des enseignements de toutes les filières (Assises des programmes)
- la poursuite du PRO ACTP (construction et réhabilitation des établissements technologiques et professionnels)
- l'augmentation du nombre des IUT
- la contractualisation des IPES (90) avec, en perspective, le développement des filières stratégiques et du nombre d'étudiants (passer de 25% à 40% des étudiants)

- l'utilisation optimale des nouveaux modes de transmission des connaissances (universités virtuelles, CED)
- la densification de la carte universitaire (création de nouveaux établissements, prioritairement ceux à vocation technologiques et professionnels et réaliser le 80-20

## ✓ **L'amélioration de la qualité et du rendement interne du système :**

- l'amélioration du taux d'encadrement (recrutement de 1.000 nouveaux enseignants, pour réduire les échecs et les abandons universitaires)

- la création des centres pédagogiques pour les jeunes enseignants
- la modification du système d'évaluation et de promotion des enseignants (signature des textes relatifs aux CSS)
- l'adoption des procédures d'homologation et d'accréditation des établissements ainsi que leurs programmes de formation

# CONCLUSION

**Au cours de ces deux dernières décennies, l'enseignement supérieur a relevé le défi de l'essor démographique, mais n'a pas encore pu prendre toute sa place dans :**

- la bataille pour la croissance et l'emploi
- la reconnaissance internationale fondée sur la production massive et diversifiée des connaissances et leur intégration rapide dans le système productif national

## **Néanmoins, des mesures sont prises pour accroître les chances de succès de l'action du MINESUP. Il s'agit**

- ✓ du toilettage de l'arsenal juridique qui permettrait d'accroître l'autonomie des institutions universitaires et les possibilités de leur financement et de renforcer les relations universités/entreprises
- ✓ de la mise en œuvre d'une structure mécanisme de garantie de l'assurance qualité
- ✓ de la promotion de la recherche et de l'innovation avec un accent sur la composante technologique
- ✓ de la mise en œuvre d'une loi de programmation en vue de rattraper le retard en investissement et équipement
- ✓ de l'élaboration d'une carte universitaire pour s'assurer de sa cohérence et surtout de sa compatibilité avec la politique d'aménagement du territoire et la stratégie de développement énoncée par le DSCE